# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 27 SEPTEMBRE 1884. 58ème Année

Dufour, Donnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 27 SEPTEMBRE 1884

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

| | |
|---|---|
| Un an | $12 00 |
| Six mois | 6 00 |
| Trois mois | 3 00 |
| Un mois | 1 00 |

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les pour tours.

EDITION DU DIMANCHE.

| | |
|---|---|
| Un an (Renferme deux feuilletons) | $2 00 |

EDITION HEBDOMADAIRE.

| | |
|---|---|
| Un an | $3 00 |
| Six mois | 1 50 |
| Quatre mois | 1 00 |
| Trois mois | 75 |

(Renferme deux feuilletons.)

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se voient au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.



Vente à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley.

PAR LE SHERIF—Un terrain situé dans le 2e district dans l'îlot borné par les rues Esplanade, Marais ou Planché et Villeré. Aussi—au No 194 rue St Charles, coin Julie, un grand lot de meubles et articles divers.

Aussi à la Bourse d'Encan St Charles

PAR JAS. P. GUINAULT—Propriété de prix, admirablement située dans le centre du Second District, près du Marché Français; la maison basse, à deux corps de logis, Nos 66 et 68 rue des Ursulines; deux maisons en briques à deux corps de logis Nos 55, 57 et 59 rue St Philippe; La maison basse en brique vis-à-vis le No 60; Jolie résidence en brique rue Bourgogne No 269; La résidence en briques à étage, No 102 rue St Louis; Résidence de choix dans le Second District—Agréable résidence de famille à étage, No 260 rue Dumaine; Maison double, rue St Philippe No 305; Grande étendue de terre, avec bâtisses rue St Philippe, No — Lot de terre, très élevé, près de la rue Broad et de l'avenue St Bernard, convenable pour jardiniers en laiders; Trois terrains sur le Louisiana Avenue; Grande portion de terre près du Bayou St Jean, formant l'encoignure des rues Bagan et St Philippe; Résidence en briques à étage formant encoignure aux rues St Louis et Tremé; Magnifique emplacement, le terrain vacant à l'encoignure des rues Dumaine et Bourgogne; Joli cottage rue St Louis No 117.

PAR GIRARDEY & CO—Morceau de terre de valeur ayant une grande façade sur le fleuve à 5 milles au-dessous d'Alger, très fertile, propre à la culture du sucre, du riz et des plantes potagères; Terrain pour bestiaux et convenable pour des établissements industriels ou des fabriques.

PAR P. A. LOOBY, constable, à son entrepôt, No 152, rue Lafayette, entre St Charles et Carondelet—un lot de meubles


## L'inspection des Levées

Quiconque a jamais jeté, ne fût-ce que cinq minutes, les yeux sur la carte des Etats-Unis, sait que ceux-ci sont traversés, de part en part, du Nord au Sud, de la région des Lacs au Golfe du Mexique, par un grand fleuve dans le lit duquel se déversent les eaux de nous ne savons combien de tributaires qui, à certains moments de l'année, le grossissent démesurément, et en font une source de ruines pour les vastes régions, dont il devrait assurer la fertilité. Le sort de dix-sept à dix-huit Etats sur quarante, de vingt à vingt-cinq millions d'hommes sur cinquante, dépend des caprices de ce fleuve. Partout, dans une pareille situation, un gouvernement comprenant ses devoirs, se dirait : Il y a une grande partie du territoire que j'administre, il y a un bon tiers des populations que je dirige, qui se trouvent en perpétuel danger, par suite des inondations du Mississippi ; il y a, surtout, tel Etat qui, par sa situation géographique est obligé de recevoir toutes les eaux de cet immense bassin, et voit, presque chaque année, engloutir ses récoltes ; allons au secours de ce territoire si vaste, de ces populations si nombreuses, de cet Etat si éprouvé. C'est le premier de mes devoirs, comme gouvernement, et les intérêts les plus sacrés de la nation me le commandent."

Il n'en est pas ainsi. C'est seulement depuis trois ou quatre ans que l'Union daigne s'occuper du saint de notre vallée ; et, encore, ne le fait-elle qu'avec la plus mesquine parcimonie. Elle veut bien exécuter, pour son compte, quelques travaux, mais elle en laisse les deux-tiers ou les trois-quarts à la charge des Etats victimes—de telle sorte qu'étant donné, par exemple, un Etat comme la Louisiane, traversé, du Nord au Sud, par ce fleuve, déjà grossi par les eaux qui lui sont venues de l'Est et de l'Ouest, il lui faut, bongré malgré, à moitié ruiné qu'il est déjà par les débordements passés, réparer, à ses frais, des désastres qu'il n'a pas causés, en prévenir d'autres dont il est sans cesse menacé, faire une besogne qui incombe à tout autre qu'à lui. Injustice flagrante qui, partout ailleurs, soulèverait des cris d'indignation et dont il est obligé de supporter patiemment et silencieusement les conséquences.

Abandonné ainsi par le gouvernement général, presque réduit à ses seules forces, qu'il sait déjà insuffisantes, cet Etat a-t-il su, dans sa détresse, organiser contre les envahissements du Mississippi, un service de défense qui lui donne, sinon une sécurité complète, au moins toute celle dont ses moyens lui permettent de s'entourer ? Non. Il a des ingénieurs qui sont chargés de construire les levées. Ces fonctionnaires remplissent consciencieusement leur devoir, toutes les fois que la situation le requiert, puis ils ne s'en occupent plus ; le soin de maintenir les levées en bon état appartient, de par la loi, à d'autres, aux jurés de police des différentes paroisses que baigne le fleuve.

L'Etat, qui en a la charge générale, se borne à les relever, quand elles ont été détruites ; quant à les garder, cela est en dehors de ses attributions ; il fait la première moitié de la besogne—il a pour cela des hommes compétents et honorables, qui le servent bien, et à la satisfaction de tous ; la seconde moitié, qui est peut-être plus difficile à accomplir que la première, qui exige une surveillance perpétuelle et les soins constants d'hommes spéciaux, elle est livrée au hasard. Les pluies arrivent ; elles détrempent le terrain et lui enlèvent une partie de sa solidité ; elles y creusent des sillons, qui sont des voies toutes préparées pour les eaux, aux époques de grandes crues ; les animaux de trait, les voitures, les bestiaux contribuent, considérablement, de leur côté, à détériorer les travaux ; enfin, sous l'eau, les écrevisses continuent, sans interruption, leur lente et invisible destruction. Ajoutez maintenant les négligences des uns, les inadvertances des autres, la malveillance même qui se met quelquefois de la partie—toutes ces choses réunies créent pour ces levées un danger permanent.

Qui est chargé de le prévenir, de prendre toutes les précautions nécessaires pour en interdire le retour, nous ne disons pas pour jamais, mais le plus longtemps possible ? Les jurés de police, excellents citoyens, dévoués au pays, intéressés eux-mêmes au maintien des levées, mais qui, souvent, ne sont pas des hommes du métier, qui ont mille autres choses à faire, une ferme à gouverner, de vastes champs à soigner, à ensemencer, à moissonner, une roulaison à faire, souvent au moment où leur inspection serait le plus nécessaire—autant de travaux capables d'occuper toutes les pensées, tous les instants de l'homme le plus intelligent, le plus actif.

Il est évident que les jurés de police ne peuvent suffire à la besogne et qu'il devrait exister, dans l'Etat, une surintendance des rives du fleuve, entourée d'un personnel assez nombreux pour exercer une surveillance continuelle, pour prévoir les accidents et les éviter à temps. Tant que nous n'aurons pas un corps de surveillants, tout prêt à combler un trou, aussitôt que l'on peut s'apercevoir de son existence, à relever le moindre éboulis, dès qu'il a eu lieu, à réparer la moindre fissure dès qu'elle se déclare—et il est d'autant plus facile de faire manœuvrer ce corps, qu'il a ses chefs naturels tout trouvés, les ingénieurs mêmes qui ont construit les levées, et en connaissent, mieux que personne, les défauts et les qualités, les côtés forts et les côtés faibles—tant que nous posséderons pas cette institution, nous nous verrons toujours à la veille de désastres qui déjoueront nos calculs et jetteront le trouble dans nos affaires.

Il faudra, sans doute, un petit budget de quelques milliers de dollars pour entretenir ce corps ; mais ce dernier coûtera cent fois moins cher que les réparations et les reconstructions nouvelles, auxquelles nous sommes aujourd'hui condamnés, et qui sont une cause de ruine pour l'administration générale de la Louisiane.

Voyons ce qui se passe, à l'heure qu'il est. Les ingénieurs de l'Etat sont partout à l'œuvre ; les ouvriers ordinaires ne suffisent pas à la besogne qu'exige l'état des levées, il faut recourir aux bras des prisonniers de notre pénitencier ; la caisse publique a déjà été vidée, et si, par le plus heureux des hasards, il ne s'y était pas trouvé, au moment où l'on s'y attendait le moins, une somme d'une quinzaine de mille dollars, provenant de taxes arriérées, recouvrées avec beaucoup de peine, nous étions dans l'impossibilité de fermer la plus épouvantable crevasse que nous ayons eue depuis bien des années.

En bien, cela n'est pas encore assez. Il faut que les planteurs se réunissent comme ils viennent de le faire, il y a trois jours, pour veiller spécialement à leurs levées. Ils sont obligés de s'entendre avec une compagnie de chemin de fer, intéressée comme eux, à maintenir, à consolider ces levées. C'est un double et triple travail qui s'opère ainsi, sans harmonie, sans accord et qui ne suffit pas aux besoins du pays, tandis qu'un service de surveillance et de réparations, bien organisé, pourvoierait à tout et accomplirait tout, en occasionnant moins de tracas, de déplacements, de dépenses au public et aux particuliers.

Sans aucun doute, les mesures qu'ont prises les planteurs, mardi dernier, sont excellentes ; elles ont l'approbation de tous les hommes intelligents, mais la nécessité où ils se voient, tous les ans, d'en faire à peu près autant, ne prouve-t-il pas que le système, aujourd'hui en vigueur, est foncièrement mauvais, et qu'il en faut changer le plus tôt possible ?

Nous parlerons, dans l'ABEILLE de demain, de la troisième livraison de l'ouvrage de M. Th. Hatang — *The National Syndicates of Capital and Labor* — qui vient de paraître, qu'elle est très intéressante.

La compagnie du chemin de fer North Eastern s'occupe activement à faire reconstruire — sur le Lac Pontchartrain — le milieu et demi du pont que le feu a détruit jeudi soir.

Si vous désirez vendre des actions, des billets, des bons, allez à A. Willoz, courtier, coin des rues Baronne et Gravier.

**Collège de Spring Hill.**—La réouverture des cours au Collège de Spring Hill, une des institutions les plus populaires du Sud, aura lieu le 6 octobre. Les élèves de la Nouvelle-Orléans par iront ce même jour pour le collège sous la surveillance d'un professeur. On peut voir en ce moment le président, le Révérend Père de Spring Hill à l'Eglise des Jésuites, coin Baronne et Commune.

**Collège St-Charles.**—Cet excellent collège situé à Grand Coteau, voit s'accroître jous les jours le nombre de ses élèves. Le président, le Rév. P. Jos. Montlibert, est en ce moment à la Nouvelle-Orléans et partira le 1er octobre, par le chemin de fer de Morgan, avec les enfants qu'on voudra bien lui confier. On peut le voir tous les jours chez les Rév. P. Jésuites de la rue Baronne, de midi à 3 heures.

**L. Utter**—M. L. Utter est arrivé jeudi, de New-York, où il était allé pour renouveler son vaste stock d'articles de fantaisie, de gravures, tableaux, lithographies, glaces, stores, etc., etc. Il recevra très prochainement la belle collection qu'il a choisie lui-même, avec le goût et le discernement qui le distinguent, dans les premières maisons d'importation de la ville impériale, et il en fera sous peu l'ouverture. La foule affluera donc bientôt dans son magnifique magasin, No 47 rue Royale.

**Lisez, démocrates, lisez.**—Nous apprenons l'apparition sur l'offre libérale faite par ce excellent journal démocratique, THE NATIONAL DEMOCRAT, publié à Washington, D. C. On fera bien d'en profiter. Tous les bons démocrates sont appelés à aider à la circulation du journal sus-mentionné. On désire un correspondant ici. Voir l'annonce.

☞ La saison de la chasse commence, en Louisiane, le 1er octobre prochain.

Nous signalons aux chasseurs du chevreuil, de la dinde, de la caille, de la perdrix, de la bécasse, de la bécassine, etc., l'annonce de la pension privée que tient Mme F. Gonthier à Covington, sur le Bogue Falaya, paroisse St Tammany et qui restera ouverte, tout l'hiver, à leur intention.

On nous dit que le gibier sera fort abondant, cette année, dans la paroisse.

*Le Foyer Créole*, paroisse St-Jacques, Louisiane, du 24 septembre :

Selon toute probabilité, l'année 1884 laissera un triste souvenir en ce qui concerne la récolte de cannes. La plante est, en général, un mois en retard, et avec la sécheresse persistante et les nuits fraîches que nous avons eues, elle fait peu de progrès. Il est donc à présumer que les roulaisons, à part quelques exceptions, seront courtes et tardives, et que le résultat ne sera pas très encourageant.

—Les coupeurs de riz qui s'étaient mis en grève, la semaine dernière, sur l'ancienne habitation LaPice, et demandaient une augmentation de salaire, ont tranquillement repris le travail à une piastre par jour, comme par le passé.

—Le Rév. P. Dubourg, qui, depuis quelques années, desservait la Vacherie, vient d'être nommé curé de la paroisse St Jacques.

Depuis la mort du Rév. P. Jeffroy, les paroissiens de l'autre rive devaient au ministère zélé des Pères Maristes de l'église St Michel les consolations de la religion dans les aux urgentes.

—Monseigneur l'Archevêque Leray est arrivé à St Jacques mercredi dernier, et s'est rendu au Collège Jefferson, où, vendredi matin, Sa Grandeur a admis M. Joyce au sous-diaconat.

Nous avons été peiné d'apprendre que Monseigneur avait été souffrant pendant son court séjour parmi nous. Nous espérons que quelques jours de repos lui rendront complètement la santé.

Monseigneur est reparti pour la ville samedi matin.

—Beaucoup d'enfants sont atteints de la rougeole et de la scoqueluche. Les cas de fièvre sont aussi assez nombreux.

—Décédé, à la Grande Pointe, lundi, 22 septembre 1884. M. Eugène St Cyr.

Nos compliments de condoléances à la famille éprouvée.

Le ministre plénipotentiaire, chargé d'affaires d'Italie à Paris, ayant transmis à Naples les témoignages d'admiration qui lui sont arrivés de toutes parts pour le dévouement philanthropique dont, avec le plus grand mépris de tout danger personnel, n'ont cessé de faire preuve, dans cette ville si cruellement frappée, le roi Humbert, le prince Amédée, ainsi que le président du conseil et le ministre des affaires étrangères, a reçu, de ce dernier, le télégramme suivant :

Je me suis empressé de porter à la connaissance de Sa Majesté notre auguste roi et de S. A. R. son frère les témoignages d'admiration des notables de votre colonie, auxquels se joignent de nobles cœurs français. Sa Majesté me charge d'exprimer par votre entremise ses remerciements, au nom aussi de S. A. R. le prince Amédée.

Toute la population de cette ville désolée partage cette admiration jusqu'à l'enthousiasme. Depuis trois jours, le grand cœur de notre roi se refuse à adhérer à toutes les supplications, non seulement des ministres responsables, mais aussi de tous les représentants de la municipalité et de la province, pour obtenir que Sa Majesté, ayant épuisé toutes les épreuves d'abnégation et répandu dans la ville les bienfaits de ses larmes généreux et de ses exemples de courage, veuille enfin ne pas prolonger son danger personnel qui préoccupe vivement la nation entière.

Sa Majesté, profondément affligée des scènes de malheur qu'elle a sous les yeux, appréciée le calme et l'activité charitable qui ont succédé à la surprise des premiers jours et sont le mérite habituel de cette population. Elle reconnaît et encourage la régularité des services publics au milieu des difficultés d'une situation tout à fait exceptionnelle et se plaît au spectacle que l'Italie offre en ce moment à l'Europe, témoignant que l'unité politique de notre nation repose sur la base inébranlable de l'unité et de la solidarité des sentiments.

Le président du conseil et moi nous ajoutons aussi l'expression de notre reconnaissance ; mais nous remplissons tout simplement votre devoir.

MANCINI.

Sur toutes les questions ayant trait aux actions, aux billets et aux bons, renseignez-vous auprès de A. Willoz, courtier, coin des rues Baronne et Gravier.


**De Péminent Dr H. H. Hopson, de Memphis, Tenn.**

J'ai fait usage du **Celdon's Liquid Beef Tonic** dans bien des cas, phthisie et debilité générale, et j'ai trouvé excellent comme nourriture saine, tonique et stimulant. (N'en prenez pas d'autres des pharmaciens.)


Le *Times* de Londres publie une lettre de l'amiral Thomas Symonds, dans laquelle celui-ci compare la situation actuelle des flottes anglaise et française. Après avoir établi qu'autrefois, en un temps où, grâce à la navigation à voiles et à la simplicité des constructions navales, un vaisseau pouvait tenir presque incessamment la mer, l'Angleterre voulant posséder une flotte égale à celles de toute l'Europe ensemble, et double de la flotte française, l'amiral Symonds déclare qu'aujourd'hui, à son avis, la flotte anglaise est inférieure à la flotte française sèche, en armement et en construction. Cette dernière 32 navires de guerre français, dont 6 en bois et 8 canonnières cuirassées, dit l'amiral Symonds, nous possédons 26 vaisseaux de ligne, dont 5 sont des corvettes transformées.

"Les navires français sont tous protégés par une cuirasse descendant à la ligne de flottaison et sont armés de canons se chargeant par la culasse. Leurs gouvernails et la place du timonier sont protégés dans la mesure du possible, sauf sur le *Friedland*.

"Les navires français, par le nombre de leurs compartiments étanches, ne peuvent presque pas être coulés à fond. Du côté anglais, le *Collingwood* est à proprement parler le seul navire à la hauteur des exigences modernes.

"Tous les autres navires sont des vaisseaux à tourelles, dont le type a été abandonné. Sur 17 de nos navires, les deux tiers de la ligne de flottaison sont sans cuirasse. Sur 7 vaisseaux, le gouvernail et la logement timonier sont sans protection, et 13 de nos navires n'ont que de courts canons se chargeant par la bouche.

"Il ne sont pas convenablement divisés en cloisons étanches. De ces fautes capitales ont été commises même dans les cuirassés lancés il y a dix ans. Dans les navires antérieurs à cette date, tels que le *Monarch*, le *Sultan*, l'*Hercules*, la cuirasse est si faible qu'on ne peut la comparer à celle des navires français, et les compartiments si grands, qu'une fois la coque traversée ils doivent couler à pic. Leurs gouvernails sont aussi exposés que possible, leurs canons se chargent par la bouche et leurs machines sont surannées.

"Or, aujourd'hui, un navire ne peut emporter que pour quatre jours de charbon s'il veut aller à grande vitesse ; sa coque se détériore rapidement ; sa machine compliquée nécessite des réparations constantes.

"Il faut donc une réserve considérable de navires, prêts à remplacer ceux qui abandonnent leur poste. Or, notre réserve se compose de 6 cuirassés, mauvais marcheurs et d'un type surannés. De plus, nous ne possédons pas un seul torpilleur éprouvé à la mer. Il nous manque encore des croiseurs rapides comme les paquebots transatlantiques, des avisos excellents marcheurs."

L'amiral Symonds conclut en se demandant comment l'amirauté a pu laisser se produ re un état de choses pareil, alors que l'Angleterre, qui aujourd'hui ne peut plus se nourrir des produits de son sol, a infiniment plus besoin d'une flotte inattaquable qu'au commencement de ce siècle.

Le Sénat de la Belgique a voté, le 12 septembre, par 46 voix contre 4 et 5 abstentions, le projet de loi autorisant le gouvernement à établir, jusqu'au 1er janvier 1885, des surtaxes sur les sucres étrangers.

Si vous désirez acheter des actions, des billets, des bons, adressez-vous à A. Willoz, courtier, coin Baronne et Gravier.

Pour expulser le principe contagieux des vêtements sûr linge, désinfectez avec "Glenn's Sulphur Soap."

"Pike Isolache Drops" guérissent en une minute.

On lit, dans la *Tribune de Genève* :

"1883 a été une année exceptionnellement favorable pour beaucoup de nos lignes suisses. L'exposition de Zurich et le tir fédéral de Lugano avaient fait augmenter les recettes dans de grandes proportions. Cette année-ci, il n'y a aucune grande fête qui attire les voyageurs d'un bout de la Suisse à l'autre, et le choléra a empêché un nombre considérable de touristes de visiter notre pays. Aussi les recettes totales de nos lignes ont-elles subi en juillet une diminution de 926,513 fr. sur celles du même mois de l'année dernière. Il y a cependant une augmentation de 45,616 fr. sur les marchandises, ce qui réduit la diminution totale à 880,897 fr. Les lignes qui ont le plus souffert sont le Nord Est avec 16.27 0|0, le Gothard avec 27.15 0|0, et le Zurich Zoug-Lucerne avec 28.72 0|0 de diminution.

"Quant au résultat des sept premiers mois d'exploitation des vingt lignes suisses à voie normale, il présente une diminution de 1,152,420 fr. sur 38 325,607 fr. de recettes totales en 1883, ce qui fait 3 38 0|0 en moins.

"Treize lignes représentant environ les deux tiers des 2,737 kilomètres de chemins de fer à voie normale que nous possédons en Suisse ont une recette kilométrique moins forte que celle de l'année dernière. Parmi les plus importantes de ces lignes sont le Gothard avec 2.32 0|0, le Jura-Berne avec 3.10 0|0 et le Nord-Est avec 10.93 0|0 de diminution.

"Sept lignes à voie normale présentent au contraire une augmentation, pendant les sept premiers mois de 1883, entre autres l'Union suisse avec 2.19 0|0 et la Suisse occidentale avec 0 81 0|0.

Les personnes cherchant des placements d'argent sûrs, feront bien de s'adresser à A. Willoz, coin des rues Baronne et Gravier.


**Supérieure à toutes les Eaux de Cologne**, la véritable eau de Florida de Murray et Lanman. Renfermant l'essence parfaitement distillée de toutes les fleurs riches des tropiques. Elle est aussi rare, pure la toilette. Chaque bouteille en véritable article porte à son goulot une étroite bande sur laquelle sont écrits les mots "Trade mark" et la fac simile de la signature des seuls propriétaires et fabricants, Lanman & Kemp, New York.


Les comités de la Fédération nationale des Indépendants et de l'Association conservatrice de l'arrondissement de Bruxelles ont adressé au bourgmestre la protestation suivante, qui a été affichée sur les murs de Bruxelles :

"Monsieur le bourgmestre, désignés par nos comités pour nous entendre avec vous au sujet des dispositions à prendre pour notre manifestation du 7 septembre, vous nous avez affirmé à diverses reprises et d'une façon absolument positive que vous voulez et pouvez assurer notre sécurité et maintenir l'ordre, de telle sorte que nous n'avions à craindre que des sifflets

"Plus tard, quand nous vous avons désigné des points dangereux, vous nous avez donné les mêmes assurances ; enfin, quand samedi soir un de nos vice-présidents vous a fait connaître par écrit un projet formé et décidé par quelques-uns de nos adversaires politiques d'attaquer et de rompre notre cortège aux environs d'un point déterminé, vous avez encore répondu, et par écrit cette fois, que vous remerciez du renseignement et que vous en feriez usage.

"Notre confiance devait être d'autant plus grande que nous pouvions et devions nous fier à votre propre arrêté du 6 courant, affiché à tous les coins de rue, et par lequel vous interdisiez tout rassemblement, tout attroupement et toute bande autre que notre cortège.

"Cet arrêté a été retourné contre nous, car les bandes que vous prétendiez interdire sont précisément celles qui ont pu impunément circuler dans les rues et agir contre nous.

"Cependant, malgré toutes ces assertions, les attaques violentes et odieuses que nous avons eu à soutenir sous les yeux d'une partie de votre police et de la garde civique n'ont pas été réprimées. Elles étaient d'autant plus lâches qu'elles étaient dirigées contre des hommes sans armes et sans soupçon.

"Sans entrer dans des détails, dont nous tiendrons note, nous venons protester de toute notre force devant la population bruxelloise et celle du pays entier contre cette manière d'agir, et vous exprimer le pénible étonnement en même temps que l'indignation que nous éprouvons en voyant un homme de votre rang, le bourgmestre de la capitale, s'exposer au reproche de l'opinion publique de n'avoir pas su remplir un devoir dont la parole du magistrat s'était portée garant."

Cette protestation est signée par MM. van Oye, Sylvercruys, de Jolly et Veydt.

Les journaux catholiques disent que, d'après les intentions du gouvernement, la position de M. Bula comme bourgmestre de Bruxelles serait très compromise.

Ces mêmes journaux annoncent qu'à la demande de plusieurs associations de province il va se former à Bruxelles un comité d'avocats qui se chargera de pourvoir à la défense des intérêts des blessés, et de faire payer par la ville de Bruxelles les dégâts occasionnés aux manifestants par la fonte qui a déchiré leurs vêtements, leurs drapeaux et leurs cartels, et brisé leurs instruments de musique.

Nous lisons, dans le *Journal des Débats*, du 9 septembre :

Il y a quatre jours, tous félicitions la population de Bruxelles du calme au milieu duquel s'était accomplie la manifestation libérale du 31 août. Nous avions toutes que peut-être une foule parisienne aurait été moins paisible. L'impartialité nous oblige à retirer une bonne partie de nos éloges. La journée du 7 septembre, qui avait été réservée à la manifestation catholique, a offert un frappant contraste avec le dimanche précédent. La procession organisée par les amis du ministère a été d'abord accueillie par des sifflets et des huées, puis assaillie violemment par les libéraux, qui lui ont barré le passage, l'ont coupée en tronçons, et ont fini par rester les maîtres du terrain. Nous disons "les libéraux," par habitude, et pour employer les dénominations qui sont en usage en Belgique ; mais, au titre, il faut en convenir, n'a guère été justifié, dimanche, par les gens qui l'ont inscrit sur leur drapeau. La presse de Gand, à Bruxelles, pousse des cris de triomphe : elle applaudit à la "ferme attitude" de la population de la capitale, et se réjouit fort de la "défaite" des catholiques. Que'ques journaux parisiens s'associent à l'allégresse de nos confrères de Belgique. Nous devons avouer que nous ne comprenons guère ces explosions d'enthousiasme. Certes, nous ne sommes sujects de vives sympathies, ni envers les ecclésiaux de France, ni envers les cléricaux du dehors. Mais nous avons le respect et le droit d'attendre aussi bien que le sont des nôtres, et nous éprouvons une véritable tristesse quand nous voyons compromettre par des actes d'intolérance une cause qui nous est chère. Qu'est-ce que prouvent, et à quoi servent des scènes comme celles dont les rues de Bruxelles viennent de faire le théâtre ? Elles ne peuvent avoir que deux effets pratiques : donner aux catholiques belges le droit de crier à la persécution, et fournir un prétexte de représailles. Nous tenons à honneur, au nom des vrais libéraux de tous les pays, de protester contre cette façon d'entendre et de pratiquer la liberté ;

Tisane souveraine contre le rhume de poitrine. Prenez : bonne eau-de-vie, quelques feuilles à bouche ; sirop de capillaire, trois cuillerées à bouche.

Mêlez et versez dessus : infusion chande de fleurs de violette, une grande tasse.

Buvez le tout en une seule fois le soir, après vous être mis au lit, et, reprenez même potion deux ou trois soirs de suite.

Pour les jeunes personnes et les constitutions trop faibles, on peut se contenter de deux cuillerées d'eau-de-vie.

Un rhume qui durait depuis deux ans, ce qu'on appelle un catarrhe chronique, a disparu, par ce moyen, dans les trois jours.

A. Willoz, courtier d'actions, de billets et de bons a transféré son bureau au coin des rues Baronne et Gravier.

La lutte engagée maintenant pour l'élection présidentielle fournit une occasion toute spéciale d'apprécier le rôle que doit jouer le journalisme dans le pays. Le *Times*, de New York, annonce qu'il a conservé son même nombre d'abonnés, bien qu'il ait refusé de se déclarer en faveur d'un candidat que sa conscience lui interdisait de soutenir.

Ce qu'il y a de plus intéressant dans cette affaire, c'est que le *Times* savait parfaitement qu'il s'exposait à perdre une grande partie de ses souscripteurs. On l'en avait menacé souvent et sérieusement. Il n'en a pas moins tenu bon. Ce n'est pas une question de politique que cet incident soulève mais une question de journalisme.

Il s'agit de savoir si le journaliste est obligé de se traîner à la remorque des cliques et des partis, comme cela a eu lieu trop souvent jusqu'ici, au lieu de leur résister, quand la circonstance le lui ordonne ; de se faire l'esclave des meneurs, au lieu de chercher à diriger l'opinion, comme sa dignité lui en fait un devoir.

Nous sommes heureux, dit un grand organe du Nord, de voir le *Times* sortir victorieux de cette épreuve. L'exemple peut servir à relever la presse jusqu'au nous. Tous les hommes intelligents et honnêtes applaudissent, en cette circonstance, à la conduite du journal en question.

Philadelphie n'a plus aujourd'hui le même aspect que, quand elle était presque entièrement habitée par les Quakers. On y bâtit des palais, de tout côté ; elle a 900,000 habitants et couvre une superficie énorme ; elle a une longueur de 46 kilomètres. Deux de ses rues ont 18 milles de long. On y trouve des exemples étonnants de fortunes rapides. Un Anglais y est venu, il n'y a pas bien longtemps ; c'était un ouvrier, à son arrivée ; il emploie actuellement 1,500 travailleurs. La mercerie et la lingerie de dessous occupent 175 fabriques avec 18,000 ouvriers ; la soierie, 78 établissements avec 6,000.

Philadelphie est la ville manufacturière par excellence. On y fabrique de tout, depuis les soieries jusqu'aux machines de toutes sortes et les locomotives.

L'Angleterre a une population de 25,000,000 d'âmes et envoie 5,000 étudiants à ses grandes universités. L'Ecosse n'a que 4,000,000 de population et compte 4,500 étudiants d'université. Sur une population de 48,000,000, l'Allemagne a 22,500 étudiants. Quant aux Etats de la Nouvelle-Angleterre, qui n'ont qu'une population de 4,110,000, ils comptent 4,000 élèves dans leurs collèges et universités.

La langue française.

—Quel fromage désire monsieur ?

—Du Brie, s'il y en a, et du Gruyère, s'il n'y en a pas.

Décédé hier, 26 septembre 1884, à 10 heures du soir, à l'âge de 58 ans, JEAN CHARLES FLAVIEN DE LOBEL MARY, né à Lille, France. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui à quatre et demie de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence No 102 rue Toulouse.

**Quartier-Général du Premier Régiment** Louisiana Field Artillery, Nouvelle-Orléans, 25 sept 1884—Ordre spécial No 8.

I. Conformément à l'ordre spécial No 12, Quartier-Général L. S. N. G., Premier District Militaire, daté 22 sept 1884, le régiment se réunira, à l'Arsenal, LUNDI, 29 courant, à 7:30 p. m., pour être licencié du service de l'Etat.

II. Les commandants de compagnie se conformeront strictement aux instructions données à la séance du Bureau des Officiers, mercredi 24 courant.

Par ordre du Col. G. LEGARDEUR, Jr.,
A. DUREL,
2 sept—2f 1er Lieutenant et Adjudant.


**Collège St-Charles, Grand Coteau, La.**

LES parents désirant envoyer leurs enfants dans cette institution bien connue, peuvent voir le Rév. Père Président Jos. Montlibert, S. J., chez les Pères Jésuites de la rue Baronne, tous les jours de midi à 3 heures. Le P. Montlibert quittera la ville mercredi, 1er octobre à 7 heures du matin par le chemin de fer Morgan, au pied des Champs-Elysées, et se chargera des élèves qu'on voudra bien lui confier. Arrivée au collège le même jour à 1 1/2 heures de l'après-midi.

27 sept—27 au 1er oct.

**Cuisinière.**

UNE bonne cuisinière trouvera un emploi permanent, en s'adressant au No 94, rue Esplanade, entre Bourbon et Dauphine.

27 sept—PP

**Société d'Assistance Mutuelle de St. Maurice.**

(Casernes et Versailles.)

LES officiers et les membres de cette Société sont requis de se rendre DIMANCHE prochain, le 28 courant, à 4 1/2 heures A. M. précises à la salle de la Société, coin Hancock et Chartres, pour prendre part à la célébration de notre 12me Anniversaire, et assister en corps avec insigne, à la messe qui sera célébrée en l'honneur de la fête de St Maurice.

Par ordre du Président, SEBASTIEN ROY.

P. V. BELIMIO, Secrétaire.

26 sept 3f

**Grand Bal, Concert — ET — GRAND FEU D'ARTIFICE**

DONNES AU BENEFICE

**Des employés du Fort Espagnol,**

Samedi soir, le 27 Septembre.

25 sept—3f

**Bureau de la New Orleans City & Lake Railroad Company**—No. 102 rue du Canal (3d étage). Nouvelle Orléans, 25 septembre 1884. A une assemblée régulière du Conseil de Direction qui a eu lieu le 1 courant, un dividende de UNE PIASTRE par action a été déclaré payable à partir du 1er Nov. 1884. Le livre des transferts sera fermé du 30 septembre au 10 octobre.

W. K. LEVERICH
Secrétaire.

25sept—au10 oct

**Bureau de Bienville Oil Works Co**—31 rue Carondelet—La section annuelle de six Directeurs de cette Compagnie a été élue, ce jour, au bureau de la Compagnie, LUNDI, 13 octobre 1884, entre les heures de 10 A. M. et de 3 P. M.

A. BENJAMIN,
Secrétaire.

24 sept—au 13 oct

SUCRIERS ET BRASSEURS.

**Bi-Sulphite de Chaux de Bommabel**

DATANT DE 1851.

Constamment en usage par tous les PLANTEURS SUCRIERS en Louisiane et par tous les BRASSEURS du pays. Etiquetage demandez du Bi-Sulphite de Bommabel et se procurer ma marchandise de MM. C. Ehrmann & Cie., 27 rue rue et Avenue-Bouit, à St Louis ; aussi, de Coddington & Marcus, 241 rue Water, New York.

H. BOMMABEL,
Boîte de poste 31.7 Nlle-Orléans.

24 sept—1m

LE Dr ALPHONSE SAUTER, médecin spécialiste d'Europe ayant 30 ans d'expérience, traite l'asthme, la phthisie, la débilité générale, les maux de gorge et la bégue. Il guérit aussi toute et maladie de poitrine ne demande aucune rémunération pour ses et frais, ni pour ses consultations. Consultations gratuites, régulièrement et scrupuleusement, de 10 à 12 heures, au No. 97, rue du Parc.

21 sept—1m—dim, mx

**Proposition.**

LA proposition suivante est faite ici à une famille convenable et aisée, où le public est plus que capable de remplir dignement la tâche qu'il entreprend. Il est pour lui, de donner la conversation française en anglais et la langue française à un ou plusieurs élèves déjà plus ou moins avancés. Cet enfant comprendrait la cour et jouerait la partie du langage, la interprète et, en échange, il lui serait donné—le tout par une méthode aussi claire que rapide et inouïable.

Cet enfant s'offre ici comme professeur à seulement sa famille, tous deux aussi jeunes qu'honnêtes, et bien connus en Louisiane. Il demande, comme rémunération, le logement de cent et une nourriture convenable pour tous deux, sans appointements.

S'adresser personnellement à M. François Philippe, imprimeur, rue de Chartres No 68.

21 sept—

**COVINGTON,**

Paroisse St Tammany, Louisiane.

CRYSTAL SPRING PRIVATE BOARDING HOUSE,

**Pension privée,**

Tenue par

Mme F. GONTHIER.

OUVERTE en été, pour les personnes qui qu'elles les bains d'eau minérale et le climat si salubre de Covington sont recommandés, en hiver, pour les chasses du chevreuil, de la bécassine, de la caille, du chevreuil, de la dinde, etc.

PRIX—$1.50 par jour, $40.00 par mois.

20 août—

**Lisez ! Démocrates ! Lisez !**

Cinq mois pour Dous Piastres seulement.

[The National Daily Democrat,

Washington, D. C.

GRAND journal démocratique quotidien composé de 28 colonnes renfermant toutes les nouvelles de Washington, aussi nouvelles locales et politiques, représentant les intérêts du parti. A partir de ce jour jusqu'au 30 Novembre, au prix de **Deux piastres seulement.** Nous désirons que le National Démocrat soit entre les mains de tout bon membre de notre parti et dans ce but nous avons réduit le prix de l'abonnement à ce que coûte seulement le papier blanc. Un abonnement gratuit à quiconque nous procurera trois abonnés.

**AYER'S Ague Cure**

IS WARRANTED to cure all cases of malarial disease, such as Fever and Ague, Intermittent or Chill Fever, Remittent Fever, Dumb Ague, Bilious Fever, and Liver Complaint. In case of failure, after due trial, dealers are authorized, by our circular of July 1st, 1882, to refund the money.

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Sold by all Druggists.

COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOPE"

De la Nouvelle-Orléans.

Incorporée en avril 1857; réorganisée en avr 1882.

Bureau 128 rue Gravier.

Capital.....$250,000

Cette Compagnie assure les risques d'Ouragan de Rivière et de Marine.

Aux taux les plus réduits.